



N° 05 /C/EHT-CEMAC

COMMUNIQUE

LES CANDIDATS DONT LES NOMS ET PRENOMS SUIVENT, CLASSÉS PAR ORDRE DE MERITE, SONT DECLARES DEFINITIVEMENT ADMIS AU CONCOURS D'ENTREE EN PREMIERE ANNEE DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES (BEP), DU BREVET DE TECHNICIEN (BT), ET EN ANNEE PREPARATOIRE DU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR A L'ECOLE DE L'HOTELLERIE ET DU TOURISME DE LA CEMAC (EHT-CEMAC) DE NGAOUNDERE, SESSION DE JUILLET 2019.

CENTRE : Brazzaville (République du Congo)

I- **PARCOURS** : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES (BEP)

1 ^{er}	MALONGA Agnecia Pliciali
2 ^{ème}	BONGUENDE Chancia Egrige
3 ^{ème}	KIKOUTA LOUNGOUEDI Heureucana Barnèss
4 ^{ème}	OBONGO Geormy Mouade
5 ^{ème}	KANKEME Vienny Manucha
6 ^{ème}	ALLELA Jessica Marise †

II- **PARCOURS** : BREVET DE TECHNICIEN (BT)

1 ^{er}	EBORO WANOBE Grâce
2 ^{ème}	MIMONIKINI MAYINDOU Raul Lutevie
3 ^{ème}	ONGOUYA Jodrel Stech
4 ^{ème}	BAZEBI Allegra Rovelie
5 ^{ème}	MOLOMBE-MOKE Belfa Guilène
6 ^{ème}	MAFOUANA Grâce Emmanuelle †



III- PARCOURS : BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)

1 ^{er}	KIMBOUALA-KAYA Odmart Jadore
2 ^{ème}	OPIMBAT Charlène Brenda Jeanne
3 ^{ème}	MBANGA Elie
4 ^{ème}	KABOULOU J'aime Christ-Mercier
5 ^{ème}	KASSAMBE Brudel Roussel Sallam
6 ^{ème}	NGUEKOU-NIAMBA Bernard Yoane †

NB :

Les lauréats sont attendus à l'EHT-CEMAC à partir du Lundi 09 septembre 2019.

La rentrée académique 2019-2020 est fixée au Lundi 16 septembre 2019 à 07 heures 00 minute.

Les frais d'inscription (ou droits scolaires) sont fixés à cent mille (100 000) F CFA à compter de la rentrée académique 2019-2020.

Les allocations d'entretien de trente mille (30 000) FCFA, restent suspendues.

L'EHT prend en charge : la scolarité, les soins médicaux, l'assurance, l'hébergement, et la restauration des élèves.

Les frais de transport aller du candidat, admis de son pays d'origine à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré, et de retour à la fin de sa formation, sont à la charge de chaque Etat (membre de la CEMAC).



Ngaoundéré, le 22 JUL 2019
Le Directeur Général


Alphonse MBANGA IBATA